

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Groupe WSP Global Inc.	3 juin 2020	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Ballard Power Systems Inc.	8 juin 2020	Colombie-Britannique
FNB de croissance mondial CIBC	5 juin 2020	Ontario
FNB Marchés boursiers ciblés Guardian	8 juin 2020	Ontario
FNB Rendement supérieur ciblé Guardian		
FNB Croissance mondiale de qualité Guardian i3		
FNB Croissance américaine de qualité Guardian i3		
FNB FPI mondiaux Guardian i3		
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney	4 juin 2020	Ontario
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Macken	3 juin 2020	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance Munro Fonds de revenu mensuel Cambridge Catégorie de société de revenu mensuel Cambridge Catégorie de société à court terme en dollars US CI	9 juin 2020	Ontario
Le Fonds Bitcoin	4 juin 2020	Ontario
Pretium Resources Inc.	5 juin 2020	Colombie-Britannique
Troilus Gold Corp.	9 juin 2020	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FINB du secteur financier des États-Unis AlphaDEXMC First Trust	9 juin 2020	Ontario
FINB du secteur de l'énergie des États-Unis AlphaDEXMC First Trust		
FINB du secteur des biens de consommation discrétionnaire des États-Unis AlphaDEXMC First Trust		
FINB du secteur des biens essentiels des États-Unis AlphaDEXMC First Trust		
FINB du secteur de la santé des États-Unis AlphaDEXMC First Trust		
FINB du secteur des matières premières		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
des États-Unis AlphaDEXMC First Trust FINB du secteur des produits industriels des États-Unis AlphaDEXMC First Trust FINB du secteur technologique des États- Unis AlphaDEXMC First Trust FINB du secteur des services publics des États-Unis AlphaDEXMC First Trust FINB First Trust AlphaDEXMC dividendes européens (couvert en dollars canadiens) FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust FINB obligataire tactique First Trust FINB First Trust à secteurs tournants des États-Unis Dorsey Wright (couvert en dollars canadiens)		
FNB Horizons Indice S&P obligations vertes (« Horizons HGGB ») FNB Horizons dollar américain (« Horizons DLR ») FNB Horizons Indice pipelines et services énergétiques ¹ (« Horizons HOG ») FNB Horizons Indice d'initiés canadiens (« Horizons HII ») FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie (« Horizons HMMJ ») FNB Horizons Indice d'actions canadiennes Inovestor (« Horizons INOC ») FNB Horizons Indice de robotique et d'automatisation (« Horizons RBOT ») FNB Horizons Indice mégadonnées et matériel ² (« Horizons HBGD ») FNB Horizons Indice chefs de file mondiaux en matière de durabilité (« Horizons ETHI ») FNB Horizons Indice industrie 4.0 (« Horizons FOUR ») FNB Horizons Indice Chine dividendes à rendement élevé (« Horizons HCN »)	4 juin 2020	Ontario
Fonds alternatif à positions acheteur et	8 juin 2020	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
vendeur Forge First		
Fonds alternatif conservateur Forge First		
Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD	4 juin 2020	Ontario
Fonds d'obligations MD		
Fonds d'obligations à court terme MD		
Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD		
Fonds d'actions MD		
Placements d'avenir MD Limitée		
Fonds croissance de dividendes MD		
Fonds international de croissance MD		
Fonds international de valeur MD		
Fonds monétaire MD		
Fonds d'actions canadiennes MD (auparavant, Fonds sélectif MD)		
Fonds américain de croissance MD		
Fonds américain de valeur MD		
Fonds stratégique de rendement MD		
Fonds d'occasions stratégiques MD		
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		
Portefeuille conservateur, Précision MD		
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD		
Portefeuille équilibré modéré, Précision MD		
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD		
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD		
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
GPPMD		
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD (<i>auparavant, Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD</i>)	4 juin 2020	Ontario
Fonds collectif d'obligations GPPMD (<i>auparavant, Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD</i>)		
Fonds collectif de dividendes GPPMD		
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		
Fonds de dividendes de base Purpose)	9 juin 2020	Ontario
Fonds tactique d'actions couvert Purpose)		
Fonds de revenu mensuel Purpose)		
Fonds d'obligations de rendement global Purpose)		
Fonds meilleures idées Purpose)		
Fonds immobilier à durée couverte Purpose)		
Fonds canadien d'actions de croissance Purpose)		
Fonds canadien croissance du revenu Purpose)		
Fonds de répartition tactique de l'actif Purpose)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu d'actions de base Purpose)		
Fonds canadien d'actions privilégiées Purpose		
Fonds d'occasions liées à la marijuana Purpose		
Fonds de rendement stratégique Purpose		
Fonds de revenu multiactif Purpose		
Fonds de lingots d'argent Purpose	8 juin 2020	Ontario
LDIC North American Small Business Fund	3 juin 2020	Ontario
Portefeuille équilibré de revenu fixe mondial Profil	5 juin 2020	Manitoba
Portefeuille équilibré mondial neutre Profil		
Portefeuille équilibré d'actions mondiales Profil		
Portefeuille d'actions mondiales Profil		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Revenu à court terme Canada	4 juin 2020	Ontario
FNB actif Crédit CI First Asset	3 juin 2020	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI	4 juin 2020	Ontario
Fonds de répartition Invesco	4 juin 2020	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien Invesco		
Fonds d'intérêt canadien Invesco		
Catégorie revenu à court terme Invesco		
Catégorie obligations canadiennes de base plus Invesco		
Fonds de revenu diversifié mondial Invesco		
Fonds FNB mondiaux+ FTSE RAFI Invesco		
Fonds de sociétés mondiales Invesco		
Catégorie mondiale dividendes Invesco		
Catégorie marchés émergents Invesco		
Fonds en gestion commune de marchés émergents Sélect Invesco		
Fonds Europlus Invesco		
Fonds Indo-Pacifique Invesco		
Catégorie énergie Invesco		
Fonds de ressources Invesco		
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada	4 juin 2020	Ontario
Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.		
Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus		
Fonds marché monétaire canadien Mawer	9 juin 2020	Alberta
Fonds canadien d'obligations Mawer Fonds d'obligations mondiales Mawer		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable

ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Aggregate Investment Limited Partnership	2019-12-10	34 990 047 \$
Alignvest Student Housing Real Estate Investment Trust	2020-01-02 au 2020-01-09	12 266 086 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AngelList Advisors, LLC	2020-01-24	3 285 \$
Appia Energy Corp.	2019-12-31	478 640 \$
Arctic Star Exploration Corp.	2020-02-03	20 000 \$
ARHT Media Inc.	2020-01-29	1 600 000 \$
Avivagen Inc.	2020-01-02	1 250 000 \$
Avivagen Inc.	2020-01-27	1 750 00 \$
Banque Nationale du Canada	2019-12-27	9 895 140 \$
Banque Nationale du Canada	2019-12-30	10 500 000 \$
Banque Nationale du Canada	2020-01-10	1 120 000 \$
Banque Nationale du Canada	2020-01-10	15 701 984 \$
Banque Nationale du Canada	2020-01-28	1 170 000 \$
Banque Nationale du Canada	2020-01-28	3 900 000 \$
Banque Royale du Canada	2019-12-16	3 960 875 \$
Banque Royale du Canada	2019-12-20	397 891 \$
Banque Royale du Canada	2019-12-20	260 312 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-07	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-07	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-07	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-16	125 312 500 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-20	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2020-01-22	645 007 \$
Barclays PLC	2019-05-01	50 000 \$
Bausch Health Companies Inc.	2019-12-30	84 602 732 \$
BendaRx Corp.	2020-01-20	261 060 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Bentall Kennedy Prime Canadian Property Fund Ltd.	2020-01-31	4 649 984 \$
Bentall Kennedy Prime Canadian Property Fund Ltd.	2019-07-31	7 999 984 \$
Bentall Kennedy Prime Canadian Property Fund Ltd.	2019-10-31	3 999 994 \$
Berkwood Resources Ltd.	2019-12-30	30 000 \$
Black Tusk Resources Inc.	2019-12-30	46 475 \$
Bonterra Resources Inc.	2019-12-13	5 292 898 \$
Bow Water & Land Trust	2019-12-15	1 193 650 \$
Bridge Debt Strategies Fund III International LP	2019-11-25	13 307 000 \$
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2020-01-02	26 810 122 \$
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2019-12-02	4 662 671 \$
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2020-01-02	3 773 019 \$
Brixton Metals Corporation	2019-12-12	512 324 \$
Brookfield Real Assets Hybrid Fund (Canada) L.P.	2020-01-02	24 786 500 \$
CAE Inc.	2019-12-06	132 550 000 \$
Canivate Growing Systems Ltd.	2019-05-02	6 516 000 \$
Canivate Growing Systems Ltd.	2019-05-10	3 702 500 \$
City View Green Holdings Inc.	2019-12-16	375 000 \$
Corporation d'Amusement Parc Mosport	2020-02-06	328 745 \$
Corporation Financière All-Star inc.	2019-12-12	300 000 \$
Corporation financière All-Star inc.	2019-08-09	284 000 \$
Corporation financière All-Star inc.	2019-08-22	715 000 \$
Corporation financière All-Star inc.	2019-09-27	432 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Corporation financière All-Star inc.	2019-10-09	568 000 \$
Corporation financière All-Star inc.	2020-04-23	400 000 \$
Corporation Métaux Précieux du Québec	2019-12-09	500 000 \$
Corporation Ressources Pershimex	2019-12-30	400 000 \$
Crestpoint Institutional Real Estate Trust	2019-12-18	52 777 907 \$
Defense Metals Corp.	2019-12-31	35 000 \$
Dentalcorp Overbite Ltd.	2019-12-23	99 980 \$
DionyMed Brands Inc.	2019-05-07	10 510 651 \$
D-Wave Systems Inc.	2019-12-09	2 272 226 \$
Edesa Biotech, Inc.	2020-01-08	1 492 102 \$
Enhanced Pet Sciences Corp.	2019-04-24	2 679 900 \$
Envest Corp.	2019-12-23	2 738 955 \$
EquiGenesis Van Arbor Trust	2019-12-18	131 250 \$
Espresso Fund V LP	2020-01-02	401 000 \$
Espresso Income Trust	2019-05-01	3 383 976 \$
Espresso Income Trust	2019-06-03	2 963 117 \$
Espresso Income Trust	2019-07-01	1 258 000 \$
Espresso Income Trust	2019-08-01	1 369 300 \$
Espresso Income Trust	2019-09-03	2 203 786 \$
Espresso Income Trust	2019-11-01	1 102 754 \$
Espresso Income Trust	2019-12-02	695 551 \$
Exploration Amex Inc.	2019-12-19 au 2019-12-20	4 040 000 \$
Exploration Minière MacDonald Ltée	2019-12-19	185 000 \$
Exploration Typhon Inc.	2019-12-30	290 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fiducie MBAF	2019-12-31	11 955 340 \$
Fiera Real Estate CORE Fund LP	2019-11-22	43 490 000 \$
Fiera Real Estate Small Cap Industrial Fund LP	2019-12-10	300 000 \$
Finance Silvermont inc.	2019-04-30	456 300 \$
Finance Silvermont inc.	2019-05-31	292 000 \$
Finance Silvermont inc.	2019-06-30	124 000 \$
Finance Silvermont inc.	2019-07-31	381 400 \$
Finance Silvermont inc.	2019-09-15	100 000 \$
Finance Silvermont inc.	2019-09-30	884 800 \$
Finance Silvermont inc.	2019-11-30	157 000 \$
First Quantum Minerals Ltd.	2020-01-13	62 547 260 \$
Flora Growth Corp.	2020-01-23	91 500 \$
Flow Water Inc.	2020-01-17	1 611 380 \$
Flow Water Inc.	2019-12-23 au 2019-12-30	804 978 \$
Flow Water Inc.	2020-01-27 au 2020-02-05	1 235 601 \$
Fonds de revenu Transition Innovation	2019-04-23	397 500 \$
Fonds de revenu Transition Innovation	2019-06-14	61 100 \$
Galleon Gold Corp.	2019-12-30	1 000 000 \$
Galway Metals Inc.	2020-01-21	556 000 \$
Garage Capital Fund III LP	2019-12-20	12 335 529 \$
Georgian Partners Growth Fund V, LP	2019-12-11 au 2019-12-20	43 255 907 \$
GMF Series III, Inc.	2019-12-16	15 000 930 \$
Goliath Resources Limited	2019-12-24	50 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
good natured Products Inc.	2020-01-23	1 190 000 \$
Green Sky Labs Inc.	2020-01-10	121 248 \$
Greystone Infrastructure Fund (Canada) L.P.	2019-11-05	3 613 103 \$
Group RMC Realty Limited Partnership	2019-12-19	3 686 713 \$
Group RMC Steady Income Trust	2019-12-19	1 520 000 \$
Groupe Alithya inc.	2019-12-13	7 722 585 \$
Guardian Capital Real Estate Fund LP	2020-01-13 au 2020-01-16	9 213 000 \$
Hudson Resources Inc.	2019-12-17	0 \$
Imperial Mining Group Ltd.	2019-12-30	341 210 \$
Inflection Resources Ltd.	2019-12-19	1 269 100 \$
Intelife Income Trust	2019-12-18	174 900 \$
Inventys Thermal technologies Inc. (DBA Svante)	2019-12-13	3 130 963 \$
InvestX SI-1 Trust	2019-11-04	3 713 000 \$
InvestX SI-1 Trust	2019-11-27	311 500 \$
InvestX SI-1 Trust	2020-01-28	662 980 \$
Invico Diversified Income Limited Partnership	2019-12-05	353 000 \$
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2019-12-17	24 492 364 \$
Laurent Pharmaceuticals Inc.	2020-01-23	357 055 \$
Les Métaux Niobay inc.	2020-01-22	115 000 \$
Les Ressources Yorbeau Inc.	2019-12-31	703 000 \$
Les technologies Peak Positioning inc.	2019-12-20	0 \$
Les technologies Peak Positioning inc.	2020-01-15	160 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Lodge Resources Inc.	2019-12-17	1 200 000 \$
Manitou Gold Inc.	2019-12-31	3 000 000 \$
Maple Gold Mines Ltd.	2019-12-23 au 2019-12-30	1 462 000 \$
mCloud Technologies Corp.	2020-01-14	11 500 000 \$
mCloud Technologies Corp.	2019-06-08	1 740 000 \$
mCloud Technologies Corp.	2019-06-21	16 659 000 \$
mCloud Technologies Corp.	2019-07-10	5 188 500 \$
mCloud Technologies Corp.	2020-01-23 au 2020-01-27	1 831 500 \$
Metals Creek Resources Corp.	2019-12-31	242 250 \$
Metamaterial Technologies Incorporated	2020-01-28	495 401 \$
Métaux Genius Inc.	2019-12-30 au 2019-12-31	215 000 \$
Métaux Osisko Incorporée	2019-12-12	7 000 000 \$
Mind Medecine Inc.	2019-12-19	2 077 540 \$
Minera Alamos Inc.	2020-01-10	6 000 000 \$
MIP Investment Limited Partnership	2019-12-10	49 212 931 \$
MustGrow Biologics Corp.	2019-12-10	3 898 958 \$
NADG NNN Property Fund (Canadian) Limited Partnership	2020-01-08	19 394 411 \$
NeWScope Capital Corporation	2020-01-27	195 000 \$
Ninepoint Trade Finance Fund	2019-12-31	1 833 833 \$
Northern Superior Resources Inc.	2020-01-20	437 000 \$
Novelis Corporation	2020-01-16	15 532 682 \$
Opus One Resources Inc.	2019-12-30	460 000 \$
Pistil Partners Inc.	2019-12-06	132 074 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Plexus Intelligence inc.	2019-04-23	43 000 \$
Plexus Intelligence inc.	2019-07-19	25 000 \$
Plexus Intelligence inc.	2019-08-15 au 2019-08-23	165 000 \$
Power Ore Inc.	2020-01-24	150 000 \$
PowerOre Inc.	2019-12-20	643 550 \$
Probe Metals Inc.	2019-12-10	14 465 500 \$
Qwest Productivity Media Income Trust	2019-12-20	1 160 764 \$
Qwest Productivity Media Income Trust	2020-01-22	1 151 848 \$
Red Pine Exploration Inc.	2019-12-31	3 615 597 \$
Ressources Cartier Inc.	2019-12-19	78 386 \$
RiverRock Mortgage Investment Corporation	2020-01-02	1 391 059 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2020-01-02	46 904 250 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2019-12-02	51 188 830 \$
Romspen US Mortgage Investment Fund	2020-01-02	2 261 455 \$
Seahawk Ventures Inc.	2019-12-30	115 900 \$
Seven Leaf Ventures Corp.	2019-05-03	3 410 000 \$
Silver Lake Partners VI, L.P.	2020-06-04	776 710 000 \$
Siyata Mobile Inc.	2019-12-23	7 423 300 \$
Sokoman Minerals Corp.	2019-12-30	535 000 \$
Soleus Capital, L.P.	2019-12-01	132 970 \$
Solutions Globales Mobi724 inc.	2019-05-01	12 500 \$
StageZero Life Sciences Ltd.	2020-01-24	614 300 \$
Star Diamond Corporation	2019-12-04 au 2019-12-05	5 096 357 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Sulliden Mining Capital Inc.	2019-12-30	1 000 000 \$
TD Greystone Infrastructure Fund (Canada) L.P.	2019-12-04	58 840 883 \$
TD Greystone Infrastructure Fund (Canada) L.P.	2020-01-06	14 901 626 \$
Tempbridge Inc.	2019-12-13	1 300 000 \$
TerraX Minerals Inc.	2019-12-27	80 000 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-05-03	13 062 107 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-07-04	27 393 319 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-08-06	13 930 284 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-09-05	11 658 350 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-10-03	25 489 475 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-11-05	21 012 207 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2019-12-04	19 496 270 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2020-01-06	21 520 294 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2020-02-06	24 809 188 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2020-03-04	22 720 000 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2020-04-03	2 945 842 \$
Timbercreek Four Quadrant Global Real Estate Partners	2020-05-05	60 180 798 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Prime Trust	2019-10-21 au 2019-10-25	2 304 385 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-10-28 au 2019-11-01	4 253 872 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-11-04 au 2019-11-08	6 987 736 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-11-12 au 2019-11-15	2 253 734 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-11-18 au 2019-11-22	1 515 167 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-11-25 au 2019-11-29	2 187 384 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-12-02 au 2019-12-06	3 539 088 \$
Trez Capital Prime Trust	2019-12-09 au 2019-12-17	7 211 464 \$
Trez Capital Prime Trust	2020-02-03 au 2020-02-07	17 819 793 \$
Trez Capital Prime Trust	2020-02-10 au 2020-02-13	1 853 461 \$
Trez Capital Prime Trust	2020-02-24 au 2020-02-28	1 755 662 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-04-29 au 2019-05-03	12 035 115 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-05-01 au 2019-05-03	250 000 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-05-06 au 2019-05-13	8 383 413 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-04-14 au 2019-05-21	4 336 220 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-05-21 au 2019-05-27	16 494 016 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust	2019-05-27 au 2019-05-31	4 374 711 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-06-03 au 2019-06-10	2 913 385 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-06-10 au 2019-06-14	19 660 600 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-06-17 au 2019-06-24	12 081 202 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-06-04 au 2019-06-26	1 469 439 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-06-26 au 2019-06-28	1 753 814 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-07-02 au 2019-07-03	10 307 324 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-09-05 au 2019-09-06	14 887 351 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-09-09 au 2019-09-13	9 223 004 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-09-16 au 2019-09-20	2 569 876 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-09-23 au 2019-09-27	8 166 096 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-09-30 au 2019-10-04	4 668 399 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-10-07 au 2019-10-08	4 753 567 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-10-09 au 2019-10-11	3 749 115 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-10-15 au 2019-10-18	1 231 190 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-10-21 au 2019-10-25	2 443 453 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust	2019-10-28 au 2019-11-01	9 758 090 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-11-04 au 2019-11-08	24 595 201 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-11-12 au 2019-11-15	4 030 218 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-11-18 au 2019-11-22	3 134 461 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-11-25 au 2019-11-29	2 732 566 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-12-02 au 2019-12-06	19 603 136 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-12-09 au 2019-12-17	2 454 735 \$
Trez Capital Yield Trust	2019-12-11 au 2019-12-19	1 705 202 \$
Trez Capital Yield Trust	2020-02-10 au 2020-02-14	2 793 587 \$
Trez Capital Yield Trust US	2019-12-17	72 039 \$
TriStar Gold Inc.	2019-12-12	2 240 000 \$
Tucker Acquisitions Inc.	2019-12-31	175 000 \$
Uni-Sélect Inc.	2019-12-18	125 000 000 \$
Venzee Technologies Inc.	2020-01-31	915 000 \$
Vision Lithium Inc.	2019-12-30 au 2019-12-31	503 000 \$
Voyageur Pharmaceuticals Ltd.	2019-12-23	95 100 \$
Wallbridge Mining Company Limited	2019-12-18	7 858 785 \$
Westboro Mortgage Investment Corp.	2019-12-31	775 500 \$
Westboro Mortgage Investment Corp.	2019-11-29	611 595 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Western Wealth Capital LII Limited Partnership	2020-01-06 au 2020-01-13	991 116 \$
Western Wealth Capital LII Limited Partnership	2020-01-13 au 2020-01-22	2 355 823 \$
Western Wealth Capital LIII Limited Partnership	2020-01-20 au 2020-01-29	705 825 \$
Western Wealth Capital LIII Limited Partnership	2020-01-15 au 2020-01-17	769 832 \$
Ximen Mining Corp.	2019-01-02	51 700 \$
ZincX Resources Corp.	2019-12-20	152 500 \$
Zoom Video Communications, Inc.	2019-04-23	507 314 \$
Zyus Life Sciences Inc.	2019-05-03	6 908 053 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Ballard Power Systems Inc.

Vu la demande présentée par Ballard Power Systems Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 mai 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V -1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable, RLRQ, c. V -1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 4 juin 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 2 juin 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° : 2020-SMV-0031

Pretium Resources inc.

Vu la demande présentée par Pretium Resources inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 mai 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V -1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V -1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 4 juin 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 3 juin 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° : 2020-SMV-0029

Troilus Gold Corp.

Vu la demande présentée par Troilus Gold Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 juin 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V -1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V -1.1, r. 3, le Règlement 41-101 et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes de la circulaire intitulées « Schedule "A" Stock Option Plan of Troilus Gold Corp. » et « Schedule "B" Troilus Gold Corp. Restricted Share Unit Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations datée du 8 novembre 2019;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant et le rapport financier intermédiaire consolidé condensé pour la période intermédiaire terminée le 30 avril 2020 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada le ou vers le 8 juin 2020;
3. L'émetteur intégrera par renvoi les documents visés et la circulaire dans le prospectus;
4. Les annexes n'ont été jointes à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
5. Les annexes sont des documents qui font l'objet d'un résumé dans la circulaire;
6. L'inclusion des annexes dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif;
2. la dispense permanente.

Fait le 5 juin 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° : 2020-SMV-0032

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.